



Vue du bâtiment du collège à Neuchâtel, peu après sa construction.

Centenaire du « bâtiment du Collège » à Neuchâtel 1835-1935

L'inauguration du bâtiment du collège avait lieu le lundi 17 août 1835, soit il y a cent ans.

En 1816 déjà, George-Frédéric Gallot, secrétaire de ville, propose au Conseil l'édification d'un bâtiment susceptible de réunir nos écoles disséminées dans la cité, à l'ancien hôtel de ville, au Trésor, ou dans les maisons Bachelin, Courvoisier, et autres. On nomme aussitôt deux commissions qui rapporteront dans les délais de deux à six mois. L'emplacement du bassin, à l'ancien port conviendrait bien et la nouvelle construction devrait pouvoir abriter la bibliothèque et le cabinet d'histoire naturelle.

Par intermittence on discute en privé. On somnole durant six ans. En 1823, les écoliers s'entassent à ce point dans des classes malsaines, que l'affaire rebondit sur « représentation » adressée au Conseil de ville par la Commission d'éducation. Il faut se remettre à l'œuvre. Quelques précisions se font jour sur la construction projetée. Le rez-de-chaussée et l'entresol seront affectés aux écoles gratuites, aux classes du collège, aux différents ensei-

gnements de l'allemand, des belles-lettres, de la philosophie, du dessin, ou des mathématiques. Par contre, un étage spacieux contiendrait bibliothèque et cabinet d'histoire naturelle. Au nord, un vaste escalier donnerait accès aux étages.

Un grand « municipal » : George-Frédéric Gallot.

George-Frédéric Gallot, qui a poussé au projet de construction du bâtiment du collège, appartient à une famille bourgeoise de Neuchâtel déjà au XVI^e siècle. Né à Travers, il a fait son droit à Berlin. Dès son retour, il est avocat et conseiller.

Successivement procureur et secrétaire de ville, maître-bourgeois, membre des Audiences générales, député au Corps législatif, il passera membre et président du Tribunal souverain de 1838 à 1848. C'est à lui que la bourgeoisie recourt lorsqu'il s'agit de la représenter au Congrès de Vienne de 1815. Peu d'hommes avaient été comme lui si fortement attaché à nos institutions communales. C'est personnalité indépendante qui s'oppose par exemple, sous le gouvernement de Zastrow, à un impôt militaire ! Gallot prétendait qu'un tel précédent serait dangereux dans un pays où jusqu'alors toutes redevances de ce genre étaient heureusement inconnues ! Par la suite, cet impôt produit du reste sur le peuple effet si fâcheux que le Gouvernement n'ose pas en prélever les taxes... Gallot présidera la Société helvétique de musique ainsi que, de longues années, notre Commission d'éducation. En 1833, il désapprouve les démarches du corps législatif à la Cour en vue d'obtenir l'influence du roi pour détacher Neuchâtel de la Suisse. Il se révélera financier et comptable de premier ordre, mettant ses aptitudes au service de l'accroissement de la fortune municipale. Cet homme à la plume acérée défend ses idées avec une verve remarquable. C'est un être sensible qui conserve toujours une sorte de conscience de juge et laisse son cœur s'intéresser aux personnes. Par sa droiture dans l'exercice de ses fonctions et son talent de publiciste, il incarne le type d'une assez belle lignée de Neuchâtelois, aujourd'hui disparus, qui, en travaillant pour le pays, s'expriment volontiers dans les journaux ou par écrits détachés, alors que plus tard le soin de renseigner le public sera parfois confié à des étrangers. Voilà qui était George-Frédéric Gallot, grand-oncle de Philippe Godet. Gallot, marié à Rosette Petitpierre, fille de Abraham-Henri, pasteur à Bâle n'a plus de descendance du nom. Par contre, il est la souche de diverses familles actuelles, en particulier, de certaines branches Godet, Attinger, Roulet, Bonhôte, Schaerer et Morel.

Qui choisira-t-on comme architecte du collège, de cet édifice, l'un des plus élégants de notre ville et se distinguant par son entresol à la française, assez heureux quant à l'aspect extérieur, mais dont les plafonds bas se prêtent mal à des salles d'école ? Ce sera le Soleurois Anton Frœlicher, installé à Paris, et qui a déjà édifié en 1814, l'hôtel du comte de Pourtalès-Castellane, numéro 21, actuel du faubourg de l'Hôpital.

Opération préliminaire, on clôtura le bassin après que les plans Frœlicher eussent été examinés, épluchés, adoptés, et après que celui-ci fût venu sur place. De nombreux plans d'exécution et de détail arriveront peu à peu de Paris. Il faudra procéder au creusage du terrain et au pilotage qu'exigent un sol marécageux et la proximité du lac. Le président de la commission des bâtiments est alors Louis Favre — non l'écrivain — mais l'ingénieur dont ici reproduction d'un portrait présumé que possède le Musée de Neuchâtel, le montrant en habit bleu, pantalon vert clair, assis sur une chaise de tissu rose. Louis Favre est nommé inspecteur des travaux mis en adjudication et confiés à Frédéric de Morel, Frédéric-Auguste Petitpierre et Henri-Louis Bovet, entrepreneurs.



George-Frédéric Gallot
(1782-1855)

conseiller municipal, pousse à la construction du collège.

(D'après une lithographie de F.-E. Hounziker, communiquée par le Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel.)

C'est de 21 mai 1828 que l'on pose la première pierre de l'édifice. Dans cette première pierre, angle nord-ouest, l'on enchâsse une boîte de plomb contenant entre autres une plaque de cuivre rappelant le règne de Frédéric-Guillaume III, le gouvernement de Zastrow, les noms d'Auguste-François de Meuron, maître-bourgeois en chef qui préside à la cérémonie, de Frœlicher, de Favre et des trois entrepreneurs.

De 1828 à 1829, la bâtisse atteint l'entresol. On touche au faite en 1833 après de longues difficultés pour se procurer le bois nécessaire aux planchers et aux charpentes. Il faut tant de bois que l'on craint d'abîmer les forêts de la ville et des Joux et que l'on acquiert de nombreux « billons » en pays bernois. L'aménagement de l'intérieur où est prévu un atelier réservé aux artistes peintres — qu'a promis de venir occuper Léopold Robert peu avant son suicide — se poursuit jusqu'en 1835. La question du chauffage donne lieu à de nombreux débats. On mettra des poêles de fer dans les salles et un système de calorifère sera adopté pour les grandes pièces comme l'amphithéâtre et la bibliothèque.

Le projet Frœlicher, architecte de la duchesse de Berry.

Diverses questions avaient été préalablement débattues. Le bâtiment, dont la longueur prévue devait être d'environ 250 pieds de Berne, pourrait-il atteindre 282 pieds en comptant perrons et choque-roues ? La profondeur sur la tranche serait de 108 pieds, celle sur les ailes de 82 et celle du corps entre les ailes de 69. La largeur des galeries serait de 10 pieds et l'élévation du rez-de-chaussée au-dessus du sol de 6 pieds. Le souterrain serait voûté.



Portrait présumé de l'ingénieur Louis Favre, vers 1830.

(D'après une aquarelle, propriété du Musée de Neuchâtel, don de M. Paul Niestlé en 1895.)

Les devis détaillés, accompagnés d'une soixantaine de plans que l'on retrouve aujourd'hui au service des bâtiments de la commune, montrent que Frœlicher était homme de tête, rompu à toutes les difficultés. L'établissement préalable de batardeaux, alignés dans le terrain marécageux qu'on lui propose, a toute son attention. Il s'agit de pieux ou pilotis coiffés de chapeaux, boulonnés et reliés par planches et terre-pleins, qui vont servir de piédestal à l'édifice tandis que l'on procédera simultanément à l'assèchement du sol. Pour ce pilotage dont il existe des plans spéciaux signés à Paris, déjà dès 1826, chacun des pieux sera muni d'un solide chevron pour en faciliter la chasse. Entre pieux et pilotis, l'on introduira de la chaux forte et grasse, mêlée de sable et de brique écrasée. On placera avec soin la pierre dans un bon lit de ce mélange sans laisser de vides, car l'eau en s'infiltrant minerait la construction et pourrirait la charpente. Sous l'amphithéâtre, fort terre-plein aussi.

Le devis — bien ordonné — de Frœlicher, énumère tous les postes avec la plus parfaite clarté. La base, de moellons de roc, soutiendra le bâtiment de pierre jaune, taillée en parement extérieur. De gros moellons aussi seront entassés à l'intérieur du mur. On vouera une sollicitude particulière aux piles d'angle à chaînes, claveaux et arcs doubleaux. Le tout sera maçonné à mortier de chaux et de sable. Le roc sera pris à Tête Plumée. La pierre jaune à Saint-Blaise. Le grès à la Mollière ou au Vully.

On renoncera au clocheton prévu d'abord.

Pour l'esthétique.

Le pavillon central sera décoré de colonnes ioniques, engagées, de pierre de taille jaune ; d'élégantes moulures rehausseront les lignes de l'attique. La cage d'un magnifique escalier central sera couronnée d'une rampe à révolution, sorte de balustrade de piliers de

Pierre de choix, ensemble unique dans notre pays, qui fait aujourd'hui encore l'admiration des étrangers et qui, par sa sobriété savoureuse, vaut tous les étalages tapageurs de marbre d'Italie! Frœlicher signe aussi, à Paris, les plans de la corniche d'ordre ionique du plafond du grand escalier ou des soffites, entre-colonnes et pilastres. Ses dessins aquatintés, en grandeur d'exécution du détail de l'entablement des chapiteaux et de l'entre-colonnement dorique de la façade principale, sont remarquables.

Dallages, baies et chambranles, menuiserie, serrurerie, peinture, vitrerie, tuyauterie, plomberie, charpente des combles, couverture, sont autant de sujets qui, à cent ans de distance, suggèrent à notre génération éprise de constructions légères, de curieuses réflexions et comparaisons. Il y a aussi, parmi les plans de charpente, de remarquables lavis montrant l'ajustement des chevêtres dans les solives, et celui des solives devant affleurer les chevêtres pour permettre le planchéage et former dessous les renforcements des plafonds. La quantité de bois utilisée sera inimaginable...

Cérémonie d'inauguration du 17 août 1835.

Elle a lieu au Temple Neuf rempli à craquer et où, au son des cloches, se rendent, en procession partie de l'hôtel de ville, le Conseil général et la Commission d'éducation. On joue de la musique grave, étudiée grâce à l'organiste Spaeth. Le pasteur Guillebert développe ces paroles du Sage : « Instruis le jeune enfant dès l'entrée de sa voie ». Il termine son discours par un mouvement d'éloquence sacrée.

Sur invitation du maître-bourgeois, la procession se reforme ensuite pour se rendre en grande pompe au collège et gravir l'escalier monumental avec importance. Dans l'amphithéâtre, aux gradins circulaires couverts d'enfants, il est procédé à la remise de l'édifice par l'autorité au président de la Commission scolaire, le lieutenant Terrisse, qui remercie en retraçant le plan tout entier de notre éducation publique. Le ministre Pettavel fait alors un discours en trois points. Le pasteur DuPasquier clôturera la dédicace par une sorte de consécration religieuse de l'édifice.

L'après-midi, à deux heures, un soleil de plomb rendra moite tout un joyeux cortège scolaire avec professeurs, musique militaire, cortège qui s'en ira au Mail, chaque groupe montrant sur un petit drapeau rouge et vert le numéro de sa classe. Collation, jeux, course au sac. Ceux qui parviennent à retenir par la queue que l'on a graissée, de jolis petits cochons fougueux, obtiennent des prix.

A six heures, sonnerie du rappel.

Cette année d'inauguration, est sanctionné par le Conseil général un règlement pour « Messieurs les instituteurs et professeurs du Collège de Neuchâtel ». L'article 2 dit entre autres : « Ils s'efforceront non seulement de diriger avec succès leurs élèves dans la carrière des études et de leur en inspirer le goût, mais surtout de former leur caractère moral en les reprenant avec affection et fermeté et en donnant à leur enseignement une tendance religieuse qui soit propre à leur inspirer, avec la pensée habituelle d'un Dieu toujours présent, celle du respect qu'ils doivent à tous leurs supérieurs, l'amour de l'ordre et du devoir. »

Les « pensums » sont supprimés... pour un temps, mais l'on prévoit d'autres sanctions, censure publique ou privée, prison du collège, réparations de dommages, suspension, arrêts, affiche du nom des mauvais écoliers sur un tableau noir dans le péristyle, enfin, expulsion.

Achèvement, destination, agrandissement ?

Ce n'est qu'au cours de l'année 1836 que l'on achève l'intérieur du bâtiment et que l'on achète une pendule longue-ligne de mille francs.

On sait que depuis un siècle, cet édifice, — qui coûta 716,560 fr. 25, — demeura longtemps fidèle à sa primitive destination : salles de classes, bibliothèque et science naturelle. Il abrita la première académie.

Les écoles primaires, le gymnase ont déserté cette remarquable construction dont il faut admirer l'unité, l'harmonie et le style. La façade sud avait été pourvue de quatre niches dans lesquelles furent placées, postérieurement — soit en 1873 — les statues du chanoine Hugues de Pierre, du chancelier Georges de Montmollin, du Grand Ostervald et de Vattel, statues dues au ciseau du sculpteur Iguel, comme celles, façade nord, de la littérature et de la science. Les bustes d'Homère et d'Hérodote qu'on y voit aussi sont de Fritz Landry.

En 1878, il est question d'agrandir le collège de diverses façons. Le plus curieux projet est celui qui prévoit deux ailes détachées s'avancant au sud vers le lac, en alignement de l'hôtel Bellevue et de la maison qui lui fait face à l'ouest. On aménagera une salle de conférences dans une aile. De nombreux plans signés « L. Bonhôte », dressés à Paris le 20 mars de cette année-là, montrent une sorte de cour-jardin à la française, fermée de trois côtés et ouverte seulement sur le lac. Des pavillons centraux posés sur colonnade ajourée offrant passage aux piétons à la hauteur de la rue du Musée, eussent relié les extrémités du corps actuel, à deux bras nouveaux et à étages en direction du lac. Heureusement que l'exécution de ce projet ne vint pas abîmer cette construction vénérable dans laquelle siègent aujourd'hui MM. André Bovet, directeur de la Bibliothèque de la ville et Raoul Grosjean, directeur des écoles secondaire et classique.

Le chauffage du début, par calorifères et ventilation, est remplacé, d'abord par de gros fourneaux de catelles blanches se chauffant au bois, puis, en 1902, par un chauffage central à air chaud, installé par Sulzer, de Winterthour. D'heureuses améliorations sont encore apportées au système des radiateurs et des chaudières, en 1914 et 1930.

Il est intéressant d'ajouter qu'en 1908 et 1909, sous la direction de M. Eugène Colomb, architecte, l'on procède à une consolidation des soubassements du collège, consolidation nécessitée par fissures et tassements provoqués depuis le retrait des eaux du lac. Cette réduction de niveau avait en effet causé la lente pourriture des pilotis et grillages de bois de Frœlicher. Ces réfections, qui ont été difficiles, assurent désormais, grâce au ciment Portland, une base stable et sûre.

Dans ce vieux collège du pays, de nombreuses générations d'enfants et de maîtres ont peiné et souffert pour s'imprégner de science ou pour l'inculquer. Peut-être certains de ceux-ci et de ceux-là seront-ils heureux de trouver ici quelques notes sur l'histoire de ce bâtiment dont les corridors en catacombes de Calixte jettent sans doute encore passagèrement l'angoisse et l'ombre dans de jeunes âmes ?

[11 juillet 1935.]